

Extrait d'un fichier *PDF* téléchargeable en affichant :

Recueil Avril 7_30-04-10

sur GOOGLE

Web [Images](#) [Vidéos](#) [Maps](#) [Actualités](#) [Shopping](#) [Gmail](#) [plus](#) ▼

[Paramètres de recherche](#) | [Connexion](#)

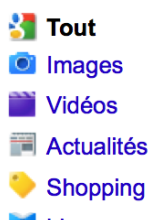


recueil Avril 7_30-04-10

Rechercher

Environ 7 780 résultats (0,20 secondes)

[Recherche avancée](#)



Pages en français

[PDF] [recueil Avril 7_30-04-10](#)

Format de fichier: PDF/Adobe Acrobat

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS. NUMERO 7 DU 30 AVRIL 2010. 4. Arrêté modifiant l'arrêté n° documents en annexe, seront ouvertes du **10 mai** au 1er ...

www.paris.pref.gouv.fr/.../Recueils2010/RAA%20avril%202010/recueil%20Avril%20%207_30-04-10.pdf

Arrêté N° 2010-111-6 du 21 avril 2010

portant autorisation d'apposition d'un hommage public

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE DE FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le décret n°68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics ;

Vu les articles 3 et 4 du décret n°77-227 du 15 mai 1977 relatif aux pouvoirs du préfet de Paris et à l'organisation des services de l'État dans le département de Paris ;

Vu le décret du 9 octobre 2008 portant nomination de M. Daniel CANEPA en qualité de préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté interministériel du 13 mai 1997 relatif à la réorganisation de la préfecture de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2008-197-5 du 15 juillet 2008, portant organisation de la préfecture de Paris ;

Vu le courrier du 1^{er} mai 2009 par lequel **Mme Valérie SUARÈS, demeurant 256 East Eaglewood Avenue Sunnyvale, CA 94086, États-Unis d'Amérique** 1-408-744-03047, sollicite l'autorisation d'apposer une plaque commémorative en hommage à Carlo Joseph SUARÈS, peintre et écrivain philosophe sur la façade de l'immeuble situé 13/15 avenue de la Bourdonnais à Paris dans le 7^{ème} arrondissement ;

Vu le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2009 des copropriétaires dudit immeuble, autorisant Mme Valérie SUARÈS à apposer une plaque commémorative en l'honneur de Carlo Joseph SUARÈS ;

Vu l'avis du 12 avril 2010 de la direction des affaires culturelles de la mairie de Paris ;

Sur la proposition du préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris :

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Autorisation est donnée à Mme Valérie SUARES, de faire apposer une plaque commémorative sur la façade de l'immeuble situé 13/15 avenue de la Bourdonnais à Paris 7^{ème} arrondissement, dont le libellé sera :

**CARLO Joseph SUARÈS,
peintre et écrivain philosophe
habita cet immeuble de 1931 à 1976.**

ARTICLE 2 : Le préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de Police :

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr>

ainsi que sur le site de la préfecture de Paris :

<http://www.paris.pref.gouv.fr>.

Fait à Paris, le 21 avril 2010

Par délégation,

le préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris

SIGNÉ

Claude KUPFER

Pour ampliation et par délégation

le chef du bureau des affaires administratives

Martine Delongueil-Busca

Ampliations :

- RAA 1 ex
- Demandeur 1 ex
- Mairie de Paris (DPA) 1ex Informations importantes :

Le présent arrêté est délivré sans préjudice du droit des tiers.

Recours :

Le titulaire de la présente décision, qui désire la contester, peut saisir le Tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les 2 mois à partir de la notification de l'arrêté attaqué. Il peut également saisir le préfet d'un recours gracieux. Cette dernière démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit, alors, être introduit dans les 2 mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de 2 mois vaut rejet implicite).